COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Vendredi soir, 11 aout 1843.

Nous avons encore moins de [illegible] à faire sur le marché aujourd'hui, qu'à notre dernière revue. Il [illegible] presque pas fait d'affaires pendant les trois jours qui viennent de s'écouler.

Il a presque continuellement plu depuis quinze jours et les nouvelles qui nous parviennent de la campagne nous apprennent que la récolte de coton a beaucoup souffert de ces pluies continuelles. La récolte sera très tardive cette année, et nous ne pensons pas nous attendre à recevoir de coton nouveau en quantité un peu importante, avant le 1er septembre. Plusieurs [illegible] nous en avons reçu le 6 aout.

Le Sauvé [illegible] est actuellement à dix pieds et demi au dessous de la marque ordinaire des hautes eaux. L'état sanitaire de la ville est satisfaisant.

COTON.—Arrivé depuis le 8 du courant de Louisiane et Mississipi 291 balles, Tennessee et North Alabama 8; [illegible] 299 balles. Expédié dans le même espace de temps, point. Ce qui augmente le stock de 302 balles, et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 9,604 balles.

ETAT DU COTON.

1842 Septembre 1er Stock en mains,		4,720
Reçu dans les trois jours,	302	
Antérieurement,	1,684,029	1,684,331
		1,689,051
Expédié dans les trois jours,		
Antérieurement,	1,677,448	1,677,448
Stock en mains ce soir 11 aout		9,604

Depuis notre revue de mardi dernier, les ventes de coton n'ont été que d'environ 600 balles aux prix portés à nos dernières cotes. Les nouvelles reçues aujourd'hui d'Europe, sont plus favorables. Les prix ont haussé de 1/8 d. à Liverpool et la demande y est très bonne par le commerce.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi:

Ordinaire et bas, de	4 3/4 à 5 1/2
Ordinaire,	5 3/4 à 6 1/4
Bon ordinaire,	6 3/4 à 7 1/4
Bon ordinaire et petit courant,	8 à 8 1/4
Petit courant et courant,	8 à 9 1/4
Bon courant,	10 à 00

Tennessee et North Alabama,

Ordinaire et bas,	à
Ordinaire,	à
Bon ordinaire,	à
Bon ordinaire et petit courant,	à
Petit courant et courant,	à
Bon courant,	à

TABAC—Depuis notre dernière revue les transactions ont été on ne peut plus faibles, elles n'ont pas excédé 80 boucauts, parmi lesquels nous signalons 34 boucauts dont les prix n'ont pas transpiré, 4 boucauts dont 3 X à 3 3/8, 1 X à 3 1/4, 3 X à 3 1/4, 3 boucauts dont 1 F à 4 et 1 X à 3. Nous continuons à coter: inférieur et commun 2 à 2 1/2, à à 3 1/2 et à 4 1/2 pour X, secondes et premières; beaux lots 2 3/4, 3 1/4 et 4 1/2 cents; beaux lots 3 1/2 et 2 1/2, 3 3/4 et 3 1/2 et 4 3/4 à 4 1/2 cents; choix 3 1/2 à 3 3/4, 5 1/2 à 5 3/4, et 4 1/2 à 4 3/4 cents par livre.

Il n'y a peu de tout de Tabac du Kentucky en premières mains, et le stock en secondes mains est réduit à 400 boucauts dont les détenteurs ne veulent pas se dessaisir à moins d'obtenir les prix les plus élevés. Quant au tabac du Missouri il y en a environ 800 boucauts en vente, mais cet article est tout à fait négligé.

Arrivé depuis le 8 du courant, 140 boucauts; expédié dans le même espace de temps, point.

ETAT DU TABAC.

1842—Septembre 1, Stock en mains		2,244
Reçu dans les trois jours,	140	
Antérieurement,	87,770	87,910
		90,174
Expédié dans les trois jours,		
Antérieurement,	83,030	83,030
Stock en mains ce soir 11 aout		7,144

SUCRE—Depuis notre dernière revue 100 boucauts environ ont changé de mains, mais l'état du marché est toujours le même. Nous cotons les qualités extrêmes de 4 à 6 1/4.

Les sucres de la Havane sont toujours cotés comme suit: bruns 6 à 6 1/4, blancs 10 à 11 1/2.

MELASSE—Sans changement. Les ventes sont limitées à 24 et 26 cents par gallon. Le stock en vente est très faible.

FARINE—L'aspect du marché n'a pas changé, les ventes sont toujours très limitées comme suit: Ohio superfine $4 87 1/2 à $4, St. Louis une légère fraction en sus.

PRODUITS DE L'OUEST—Le marché aux provisions est toujours très calme. Il n'est survenu aucun changement dans les prix.

WHISKEY—A cause des fréquentes arrivages qui ont eu lieu, le marché est plus facile à la vente. Nous cotons le rectifié de 19 à 20 cents par gallon.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Sans changement.

SEL—Pas de ventes de cargaisons à signaler. Les prix en magasin sont toujours les mêmes, c'est à dire $1 02 1/2 gros et fin.

CAFE—Sans changement. Les prix sont toujours très fermes comme suit: la Havane prime 8 à 8 1/2, Rio 8 1/4 à 8 1/2.

CHANGE—Toujours en demande limitée, au taux ci-après.

CHANGE A L'INTERIEUR.

Sterling de		9 à 9 1/2 p. ct. prime.
France,		f. 20 à 5 30
New-York, 60 jours de vue		1 1/4 à 1 1/2 esc.
Checks à vue,		1/4 à 1 1/2 p. ct. prime
Philadelphie 60 jours de vue		pair à 1/2 p. ct. prime.
Do	à vue	1 1/4 à 1 1/2 p. c. prime.
Boston	60 jours	pair à 1/2 p. c. prime.

FRET—Nous n'avons entendu parler d'aucun nouvel engagement depuis notre revue de mardi dernier.

FRET.

Coton pour Liverpool,	3/8 d.
Do de Havre,	7/8 à 1
Do de New York,	1/2 c. par livre
Do de Boston,	1/2 c. par livre
Tabac pour Cowes,	27 s. 6 d.
Do de Londres directement,	27 s. 6 d.
Do de New York,	à
Do de Boston,	à
Do de Philadelphie,	à

MARCHÉ MONETAIRE DE LA NLLE. ORLEANS

Billets du trésor des Etats Unis.			
Taux de $1000		à 1 1/2 pr. ct de prime.	
do	500	à 1 1/2	do
do	50 et 100	à	do
Billets de la Banque Consolidée		25 à 40 p. c. escompte	
do	Commerce	6 à 10	do
do	Citoyens	31 à 35	do
do	Améliorations	31 à 35	do
do	Atchafalaya	65 à 85	do
do	Exchange	65 à 81	do
do	Orléans	40 à 50	do
do	de la 1re Municipalité	7 à 8	do
do	2me do	5 à 6	do
do	3me do	30 à 40	do
do	Alabama	8 à 10	do
do	Kentucky	pair à 1 p. c. prime	
do	Tennessee	pair à 1	do
do	Ohio	1 à 2	do
do	Illinois	10 à 15	do
do	Indiana	1 à 2	do

COMMERCIAL D'EUROPE.

Liverpool, le 7 juillet 1843.

COTON—Notre marché a été plus ferme cette semaine, la demande par le commerce a été plus active et a été faite avec plus de confiance. Les prix de toutes les descriptions se sont bien maintenus et ceux des qualités inférieures d'Amérique sont plus élevés de 1/8 à 1/4 d. Les ventes se sont élevées ensemble à 36,000 balles, comme suit: 34,300 Amérique, 1,000 Brésil, 300 Egypte, 30 Antilles et 1,450 Grandes Indes.

Liverpool, le 14 juillet 1843.

La demande a été très active durant cette semaine et les affaires ont journellement été très belles. Le marché a pris un aspect de fermeté plus décidé et il est impossible aujourd'hui de se rendre acquéreur de coton inférieur d'Amérique à moins d'une hausse de 1/8 d. par livre sur les prix cotés à la fin de la semaine dernière; quant aux qualités supérieures, les prix se sont maintenus sans améliorations notables. Les transactions se composent ensemble de 23,000 balles, savoir: 21,000 Amérique, 1,000 Brésil, 300 Egypte et 290 Antilles.

Liverpool, le 18 juillet 1843.

Depuis la fin de la semaine dernière les affaires ont été belles, la mesure fermée avec laquelle le commerce continue ses achats prouve une amélioration sensible dans les districts manufacturiers. Les prix se sont toujours bien maintenus. Les ventes depuis vendredi dernier se composent de 14,000 balles y compris 400 balles vendues aujourd'hui.

PROVISIONS D'AMERIQUE—Les Provisions arrivent en abondance, et cependant le marché est ferme et les prix ont une tendance à la hausse. Le bœuf nouveau se vend, l'ancien est en bonne demande. Le stock Bacon est actuellement peu important. La graisse se vend toujours bien et les prix sont à la hausse.

DERNIERES DATES.

New York	aout	2	Londres	juil	19
Boston	aout	2	Liverpool	juil	19
Baltimore	aout	4	Paris	juil	17
Washington	aout	4	Havre	juil	1
Philadelphie	aout	4	Bordeaux	juin	22
Charleston	aout	4	Vera-Cruz	aout	8
Havane	aout	4	Mexico	juil	30
Galveston	juil	16	Tampico	juil	8

MIANZA ET COMPETENCIA, Regalias en débarquement du brick Thomas Street, de la Havane. TABAC en feuilles, VIN DE SHERRY, supérieur, importé directement en 1838, à vendre par
12 aout—6 J. N. RICULFI, No. 116, rue Bienville

AVIS.

LA maison de commerce connue en cette ville sous la raison de DEVILLERS FRERES & DARMENTON, est dissoute d'un commun accord depuis le premier de ce mois, en vertu d'un acte de dissolution passé devant Louis T. Caire, notaire public, en date de ce jour. J. B. Devillers reste chargé de la collection de tous les comptes dûs à la maison; en conséquence, les personnes qui doivent à la maison sont invitées à se présenter pour régler leurs comptes, ainsi que les créanciers pour être payés de ce qui leur est dû.
Nouvelle Orléans, le 11 aout 1843.
DEVILLERS FRERES & DARMENTON.

LE soussigné prévient le public et ses amis qu'il continuera le même genre d'affaires en son propre nom à partir de ce jour.
Nouvelle-Orléans, le 11 aout 1843.
12 aout—3 J. B. DEVILLERS.

LE soussigné ayant acheté de Jean Peslon, la boulangerie située rue Bourbon, No. 273, prie les personnes qui ont des bons de pain ou autres réclamations à lui faire, de se présenter dans le délai d'un mois, à la dite boulangerie.
Nouvelle Orléans, le 12 aout 1843.
12 aout—3 JH. SCHWEITZER.

LA Société existant entre les soussignés étant dissoute d'un commun accord à partir de ce jour, leur signature sociale n'existera plus que pour la liquidation.
Nouvelle-Orléans, 31 juillet 1843.
J. VATINEL & PORTZ.

Le soussigné continuera les affaires de commission sous son nom seul.
22 aout—6 J. VATINEL.

EPICES—Poivre, gingembre, clous de girofle, muscade, casse, moutarde, &c. à vendre par
12 aout ROBERTS & HALL, 76, Magasins.

VINS de Madère, Pico, Madère, Canaries en pipes, demi pipes et quarts, Sherry et port vins en caisses, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

THE—Impérial, poudre à canon, Hyson et Jeune Hyson, Pouchong et Souchong en caisses de 56, 40, 13, 12 et 6 livres, en magasin et à vendre par
12 aout ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

LIQUEURS du Pays—Rum de la Jamaïque, imitation de genièvre, whiskey d'Irlande et genièvre en quarts et barils, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet de régalias, canones, imperiales, trabucos, milares, etc. des meilleures marques, à vendre par
12 aout MANUEL BLASCO, 26, Commune.

EAU-DE-VIE de pêches, à vendre par
12 aout MANUEL BLASCO, 26, Commune

CAFE de la Havane—50 sacs fin vert, en débarquement du brick T. Street, à vendre par MANUEL BLASCO,
12 aout 26, Commune.

FLANELLE DE CANTON—30 caisses caisses dernièrement reçues, à vendre par
HARROD, DARLING & co.,
12 aout 40 Commune

TOILE DE HAMILTON—20 balles 27 pouces, à vendre par HARROD, DARLING & co,
12 a 40 Commune

LES soussignés ont besoin d'un homme pour travailler sur une campagne à quelques milles de la ville, en dessous de la ville. Un préférence un jardinier, qui entende le jardinage. On exigera de bonnes recommandations.
11 aout B. & A. SOULIÉ, 60, rue Bienville, au 1er.

ETAT DE LA LOUISIANE—[illegible] Les créanciers [illegible] un compte de leur administration, et à faire part à toutes les personnes intéressées [illegible] le 24 du courant, les motifs, s'il en [illegible] pourquoi ledit compte ne serait pas [illegible].
7 aout 1843. PERSIFOR F. SMITH,
12 aout—3f en 10j Juge.

PLATS-COTES—40 barriques supérieures, à vendre en magasin par WORSLEY & FORMAN,
12 aout 75, Tchoupitoulas

WHISKEY rectifié—150 barils en magasin, et à vendre par WORSLEY & FORMAN,
12 aout 75, Tchoupitoulas

VIEUX whiskey de Bourbon—20 barils très supérieur, à vendre par WORSLEY & FORMAN,
12 aout 75, Tchoupitoulas

FARINE—75 barils farine Ohio en bon ordre à vendre par WORSLEY & FORMAN,
12 aout 75, Tchoupitoulas

TOILE et corde d'emballage—200 pièces et rouleaux à vendre par WORSLEY & FORMAN,
12 aout 75, Tchoupitoulas

FICELLE—30 balles et caisses, à vendre par
12 aout WORSLEY & FORMAN, 75, Tchoupitoulas

JEANS et Linseys—20 balles qualité supérieure manufacturés du Kentucky, à vendre par
12 aout WORSLEY & FORMAN, 75 Tchoupitoulas

CONSULAT DE FRANCE.

LE Consul de France à la Nouvelle Orléans, invite les personnes dont les noms suivent à se présenter à sa Chancellerie pour y prendre connaissance d'affaires qui les concernent:

Louis Théodore Hammer,	Marius Rey,
Thre. J. Wilkinson	Jacques Simon d'Eterville,
Victor Waechler,	Nicolas Isidore Forest,
Toussaint Guill. Avanllée.	Armand Cyprien Guérard,
Louis Victor Stanislas Joly,	Jean François Lemarchand,
Jean Léon Guion,	Eugène Alme, acteur,
Jean Bernard,	Ernest Coen,
Ambroise Edouard Delaporte	Henri Doré,
Charles Déliront	Jestel, menuisier,
Toussaint Hervé	Breugne,
Jacques Arnaud,	Germon,
Edmond Forstill,	Pierre Romain Darres,
De St. Bouplet,	Jean Jeandreau,
Charles Christophe,	Jn. Miaaberry-Mendiharrau,
Bonelle & Le Blanc,	John F. Canonge, juge,
Landeche dit Guerci,	Emile Barthe, avocat,
Alexandre Duchesne,	Léon Félix Hetier,
André Brémond,	Ribeiro,
Louis Flageolet,	Armand Morisile,
Charles Bezout,	Alexandre Menard,
Jurion, cordonnier,	Jean Couly,
Joseph Alexandre Mesnard,	Henry Bernard,
Chauvelot, tailleur,	Carrion,
Eugène d'Huart,	Charles Pouiller,
Adolphe Endes,	Nicolas Botte.
Cyrille Roland, tailleur d'habits,	Gobet,
	Joseph Séverin Lacour,
François Toussaint Garnier,	Jean Joseph Parisy,
Jean Bte. Guill. Bougerie,	Joseph Aubré,
Auguste Viard,	Jacques Bernard,
Claude Tisseron,	Gauchet de Lisle,
Thre. Jn. Bte. Sourisseau,	Cordier de Paris,
Riou & Mme. Vve. Barrol née Villermy	Mme. Jouc, née Mlle. Cléophée Alain,
Dartenay,	Jules Duval,
Les époux Edetvallée,	Gusman et sa femme,
Henri Dussassois,	De Porst,
Auguste Renault,	Laurst,
Deloques,	F. M. Forget,
Ambinet Serville,	Jean Jacques Dubreuilh,
Jean Nicolas Noël,	Jean Adam Schmitt,
Mme. Clémentine Marguery,	Mme. Briand Vve. Audrain,
Michel Nicolas Remont,	Mr. Armand Garreau,
Gabriel Bourdelot,	Hopkins et sa femme.
Pascal Fitère,	Justin Ryard.
Duroc Beuty,	

La Chancellerie du Consulat, sise rue Royale, entre Toulouse et St. Pierre, est ouverte tous les jours, de neuf à trois heures. 10 aout—3

COFFRES-FORTS, à l'épreuve du feu—De la manufacture de Robertson & Rich, patentés et améliorés, de grandeurs moyennes et petites, en débarquement du brick Pocenic, à vendre par ISAAC BRIDGE,
7 aout 76, Magasins

THE—200 caisses différentes descriptions, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
8 aout 40, Gravier.

SUCRE—240 barils et caisses raffiné, en magasin et à vendre par
8 aout NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

GENIEVRE de Hollande—15 pipes, marque Anana, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
8 aout 40 Gravier.

VIN de Ténériffe—8 1/4 barriques, à vendre par NORCROSS & FOSDIK,
8 aout 40 Gravier

EAU de Vie de Pêche—10 barils, convenables pour l'usage des bars, à vendre par
8 aout NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SALARATUS—10 barriques du Nord, à vendre par
8 aout NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

CORDAGE de Manille—30 rouleaux, petites dimensions, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
8 aout 40 Gravier.

CIGARES—75,000 principe et commune, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
8 aout 40 Gravier.

FOULARDS et Mouchoirs—11 caisses jolis dessins, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
8 aout 40 Gravier.

SACS en pitre—25,000 sacs en pitre en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
8 aout 40 Gravier

CLOUS—200 barriques fer de Suède de Boston, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
8 aout 40 Gravier

CHARRUES—60 patentées de Massachusetts, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
8 aout 40, Gravier.

RESINE et Brai—95 barils, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
8 aout 40 Gravier

BOTTES et Brodequins—27 caisses, reçues par le navire Atlas, à vendre par FROST & Co,
8 aout 10, Magasins.

DES chaudières à sucre en fer battu sont demandées par E. BRUGIER,
8 aout 9, rue St. Louis

MAQUEREAUX nouveaux, No. 3, en débarquement du navire Atlas, à vendre par
J. F. BERCIER, 54, Vieille Levée.

HUILE de Baleine—10 barils blanchie, en débarquement du navire Atlas, à vendre par
8 a J. F. BERCIER, 54, Vieille Levée.

CAFE—557 sacs prime de Rio en débarquement du navire Atlas, à vendre par
MERLE, BEYLLE & co,
5 a 40 Vieille Levée

BOTTES, Souliers et Brodequins—Un assortiment complet à vendre en magasin, par
5 aout FROST & Co. 10 Magasins

MARCHANDISES pour habitation—Brodequins nègre chevillés, chapeaux gris, coton de Lowell, à vendre par FROST & Co.
8 aout 10, Magasins.

CORDE—800 rouleaux du Missouri, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co,
4 aout 44 Vieille Levée.

TOILE à draps, de Russie—20 balles en débarquement du navire Atlas, à vendre par
4 aout TUFTS & HOBART, 20 Douane

SAVON No. 1, en débarquement du navire Atlas, à vendre par TUFTS & HOBART, 20 Douane

MARCHANDISES de Hamilton—24 caisses Flanelle blanche: 20 balles Chemises écrues, en débarquement du navire Atlas, à vendre par
4 aout HARROD, DARLING & Co. 40 Commune

CAFE—150 sacs supérieur de Rio, en débarquement et à vendre par C. DOANE & co,
4 aout 69 Poydras

HUILE de graine de lin—37 barils, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
4 aout 30, Commune

HUILE de vitriol—16 Carboys, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
4 aout 30 Commune

COUPEROSE—20 barils, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
4 aout 30 Commune

TABAC de la Havane, à vendre par
3 aout J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis

VINS de Madère et d'Oporto, à vendre par
3 aout J. M. LAPEYRE, 20, St Louis

CIGARES de la Havane, à vendre par
3 aout J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis

GRAINES pour oiseaux, à vendre par
3 aout J. M. LAPEYRE, 20 St. Louis

SUCRE de la Havane à vendre par
3 aout J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis.

A VENDRE par les soussignés:
Vins de Marseille en barriques et 1/2 barriques,
Vins de Montferrant, en barriques,
Do de St. Julien Médoc,
Do de Léoville,
Do de St. Emilion,
Do de Madère, en quarts de pipes,
Do d'Oporto, en quarts de pipes,
Genièvre de Hollande en pipes, barils et dames-jeannes,
Cognac dito, preuve, en 1/2 pipes et quarts.
3 a J. F. BERCIER & Co. 54, Ville Levée.

V. ALLAIN Jr.,
NEGOCIANT,
Tient son bureau au No. 17, rue Conti.
Nouvelle Orléans, 1er. aout 1843.
1 aout—10

DAMEJEANNES—1300 damejeannes françaises de 5 gallons, kirsch, absynthe, Curaçao et eau-de-vie de Dantzick, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
2 aout 24, Bienville

THE impérial et poudre à canon, en boites de 6 à 18 liv., demi-boites et boites en ferblanc; aussi du Thé Pouchong, Bouchong et Y. Hyson, à vendre par
J. W. STANTON & Co.
2 aout enc. Magasins and Lafayette

POMMES—16 barils de pommes, 20 caisses fromage, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
2 aout 6 24, Bienville

DIAPRE et damassé, en magasin et à vendre par
30 juil WM. PREHN & Co. 65, Douane.

LARD—100 boucauts jambons, plats cotés et épaules, en magasin et à vendre par JOHN R SHAW & Co.
1 aout 24, Poydras

FARINE—300 barils St. Louis et Cincinnati, à vendre par JOHN R SHAW & Co.
1 aout 24, Poydras

CORDE, ficelle et toile d'emballage—300 rouleaux de corde, 150 pièces toile, 100 balles ficelle, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
1 aout 24 Poydras

THE—50 boites différentes qualités, en magasin, à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
1 aout 24, Poydras

BEURRE—150 barils beurre frais de l'Ouest, en déchargement et à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
1 aout 24, Poydras

WHISKEY—30 barils rectifié et 10 do. de Monongahela à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
1 aout 24, Poydras

PLOMB—1,400 saumons de plomb en débarquement du steamboat Louisa, à vendre par
MERLE, BEYLLE & co.
1 a 44 Vieille Levée

FARINE—625 barils farine superfine, en débarquement du steamboat Louisa, à vendre par
MERLE, BEYLLE & co,
1 a 44 Vieille Levée

DROGUERIES—Quinine, vanille 1re. et 2de. qualités; huile d'amandes douces, pure et fraiche, amandes amères, en débarquement et à vendre par P. CUSACHS,
1 aout au coin des rues Condé et St. Philippe

VINS—Muscat et Liqueurs assorties, à vendre par
10 juil GEO. GREEN & Co, 82 Gravier.

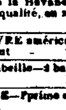

$ 5 DE RECOMPENSE
SERONT données par le soussigné pour l'arrestation de la négresse créole SERAPHINE, ayant appartenu à la succession de Jacques Charbonnet; elle est âgée d'environ 18 ans, figure maigre, et l'air effronté, elle a une cicatrice de chaque côté du cou. Elle est sûrement cachée dans le voisinage de l'habitation de M. Théodore Fazende, où elle a sa mère et aussi dans le voisinage de la demeure de M. Onésime Degruys, où elle a été louée pendant quelque temps.
3 aout—3 ATE. DESFORGES.

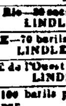

DETENU à la geole de police de la municipalité No. 2, depuis le 4 du courant, un nègre nommé JIM, se disant appartenir à M Wright ou David Milton, demeurant à sept milles de Louisville, Kentucky, il est âgé de 25 à 28 ans, taille de cinq pieds dix pouces anglais, ayant une marque près de l'oreille gauche, ne parlant qu'anglais.
Le propriétaire est requis de payer les frais du dit avis au bureau de cette feuille et de réclamer le dit esclave au bureau du recorder en se conformant à la loi.
Nouvelle-Orléans, le 8 aout 1843
MIGUEL HERNANDEZ, fils,
8 aout—10f Second Lieutenant de la Garde.

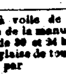

DETENU à la geole de police de la municipalité No. 2, depuis le 24 de juillet dernier, un nègre nommé ROBERT, se disant appartenir au capitaine John en Jones, du steamboat Sarah Barry du Tenne; il est âgé de 20 à 30 ans, taille de 5 pieds 6 pouces et 6 lignes, ayant plusieurs cicatrices au front, parle français et anglais.
Le propriétaire est requis de payer les frais dudit avis au bureau de cette feuille, et de réclamer le dit esclave au bureau du Recorder en se conformant à la loi.
Nouvelle-Orléans, le 8 aout 1843.
8 aout—10 MIGUEL HERNANDEZ fils.
2d Lieutenant de la garde.

PAR LE REGISTER.

Succession de Jean Pierre Jacques Berly alias Stanislas Berly.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

MERCREDI, le treize septembre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 31 septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Jean Pierre Jacques Berly, alias Stanislas Berly, l'esclave ci-après nommé, savoir:

PRINCE, nègre âgé d'environ trente neuf ans.

Conditions de la vente: Un quart comptant et la balance à six mois de crédit, pour un billet endossé à satisfaction assuré par hypothèque spéciale sur l'esclave vendu; le dit billet en cas de non paiement à échéance, portera un intérêt à raison de dix pour cent par an jusqu'à paiement final.
W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testaments.

N.B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant L. T. Caire, not. pub. 12 aout

Succession de Jean Louis Gras.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

JEUDI, le vingt quatre aout 1843, à 4 heures de l'après-midi, rue Barthelemy, entre les rues Moreau et Casacalvo, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 11 aout 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Jean Louis Gras.

Les effets mobiliers appartenant à la dite succession, et consistant en meubles meublans; une barouche avec harnois, un cheval, une vache, &c.
Conditions, comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
12 aout Régister des Testamens.

Succession de Clémentine Belloney, f. c. l.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

MERCREDI, treize septembre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 10 aout 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Clémentine Belloney, f. c. l., les lots de terre et esclaves ci-après décrits savoir:

Deux lots de terre situés au faubourg Franklin, près de cette ville, désignés par les Nos. quatorze et quinze de l'ilet No. 65, au plan dressé le 28 mars 1836, par L. Surgi, et demeuré annexé à un acte de vente passé devant Louis Féraud, ci-devant notaire, le 4 avril 1836, suivant lequel plan lesdits deux lots de terre, qui sont contigus, mesurent au pied américain trente pieds chacun de face à la rue Prospère, sur une profondeur égale de chaque côté, de cent cinquante-neuf pieds dix pouces trois lignes entre lignes parallèles; l'ilet No. soixante-cinq compris entre les rues St. Avide, Mandeville, Prospère et d'Espagne.

Eliza, négresse âgée d'environ 22 ans, avec ses deux enfans nommés Juliette, étant paralysée, âgée de six ans environ, et Théodore, âgé d'environ trois mois.

Marie, négresse âgée d'environ 54 ans.
Conditions de la vente comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
12 aout Régister des Testaments.

N. B.—Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Louis F. Maureau, notaire public.

Succession de Marie Louise alias Aimée Livaudais.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

JEUDI le quatorze septembre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'hon. Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 10 aout 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Marie Louise alias Aimée Livaudais, la propriété ci après décrite, savoir:

Un terrain situé en cette paroisse, formant l'encoignure aux rues Richard et de l'Annonciation, mesurant soixante pieds de face à la rue de l'Annonciation, sur cent-vingt pieds de profondeur et face à la rue Richard, ensemble les bâtisses qui se trouvent dessus.

Conditions:—Une moitié comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets divisés par coupons, endossés à satisfaction et assurés par hypothèque sur la propriété vendue.
W. F. C. DUPLESSIS,
12 aout Régister des Testaments.

N. B.—L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Joseph Cuvillier, notaire public.

Succession de Louis Bourgeois.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SAMEDI le douze aout 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 7 juillet 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Louis Bourgeois, le lot de terre et les esclaves ci-après décrits, savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Lacourse, à l'encoignure des rues Bacchus et Erato, mesurant au pied français cent vingt pieds de face à chacune des dites rues; ensemble les trois maisons y construites et dépendances, et soixante-cinq actions dans le fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, reposant sur ladite propriété.

BETSEY, négresse âgée d'environ 27 ans, domestique de maison, un peu cuisinière, avec son enfant Henriette, âgée de 9 ans.

ESTHER, négresse âgée d'environ 22 ans, domestique de maison et un peu cuisinière.

BECKY, alias ROSE, négresse âgée d'environ 27 ans, cuisinière, avec ses trois enfans nommés Désirée, d'environ 9 ans, Sarah, d'environ 7 ans, et Jean, d'environ un an.

SANS CULOTTE, nègre âgé d'environ 42 ans.

ADELINE, négresse âgée d'environ 21 ans, cuisinière et blanchisseuse.

Conditions de la vente:—Le lot de terre et les bâtisses y construites, ainsi que les soixante-cinq actions de la Banque des Citoyens, seront vendus aux conditions suivantes, savoir:—L'acquéreur se mettra au lieu et place de la succession de Louis Bourgeois, et paiera, conformément à la Charte et aux règlemens de la Banque des Citoyens de la Louisiane, en l'acquit de ladite succession, la somme de deux mille deux cent quatre-vingt-huit piastres, étant la balance d'un prêt fait par ladite Banque des Citoyens audit Louis Bourgeois, et paiera la balance du prix d'adjudication comme suit, savoir: cinq cents piastres comptant, et le reste à un, deux et trois ans de crédit; les esclaves, un tiers comptant et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, le tout en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale sur les objets vendus.
W. F. C. DUPLESSIS.
11 juillet—2 en 30 Régister des Testamens.

N. B.—Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Félix Percy, notaire public.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Succession de Richard S. Risley. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par John W. Andrews, exécuteur testamentaire datif de feu Richard S. Risley, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS,
8 aout—3 en 10 Register des Testamens

Vente par le Marshal.

W. Sweeny vs le bateau à vapeur Alton, le capitaine et les propriétaires.
M. Riley vs. les mêmes—J. Dubois vs. les mêmes—W. Owen vs. les mêmes.

EN vertu de quatre writs de fi. fa à moi adressés par l'hon. O. P. Jackson, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 23 aout 1843, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale:
Le bateau à vapeur ALTON, ses agrès, apparaux et meubles. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
22 juil C. CLAIBORNE, Marshal.

José Fernandez vs. Pierre Lavioletie.

EN vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le 23 aout 1843, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale:
Un certain lot de terre, mesurant (mesure française) 30 pieds de face à la rue Ste. Anne, entre les rues Marais et Villeré, sur 61 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de M. Arnaud, et de l'autre par le lot No. 8, et fait partie du lot No. 3 de l'ilet No. 67, d'après un plan déposé au bureau de F. de Armas, notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera vendue au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution solvante, portant cinq pour cent d'intérêt par an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
C. CLAIBORNE, Marshal.

PRODUITS DE L'OUEST—150 barils porc mess à l'inspection, 100 barils jambons de Cincinnati pour famille, 21 do enveloppés, 80 barriques jambons, plats côtes et épaules de Cincinnati, 40 caisses amidon de Cincinnati, 50 barils bœuf, 10 barils graisse, 20 barillets beurre de l'Ouest en glacière, 20 jarres de do de 10 à 20 livres chaque, 15 barillets de tabac de Cincinnati pour nègre, 6 morceaux tressés à la livre, 8 barils alcool, 85 pour 0/0 au dessus de la preuve, à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
9 aout 44, Poydras.

Compagnie et Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans,
9 Aout 1843.

CETTE Banque tire sur New York.
10 aout N. N. WILKINSON, Caissier.

BANQUE DE LA LOUISIANE,
Nouvelle Orléans, le 9 aout 1843.

CHANGE—Cette Banque tire sur Londres et New York.
9 aout WM. E. LEVERICH, Caissier.

MORUE—200 caisses et 5 tambours, et 100 caisses raisins, en débarquement et à vendre par
7 aout—3 J. TINTORER, 143, Vieille Levée.

SUCRE en poudre—50 barils en débarquement du navire Atlas, de Boston, à vendre par
10 aout NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

MOUCHOIRS—10 caisses soie et coton, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
10 aout 40, rue Gravier

SACS de Pitre—25,000, en magasin à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
10 aout 40, rue Gravier.

CIGARES—75,000 cigares Principe et Canones, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
10 aout 40 rue Gravier.

CLOUS—200 barillets fer de Suède, à vendre par
10 aout NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

ANISETTE—200 paniers anisette de Bordeaux, à vendre par A. DURAND,
10 aout 7 rue Conti.

IMITATION de vin de Porte, à vendre par
10 aout A. DURAND, 7 Conti.

VIN BLANC—50 ca sses, à vendre par
10 aout A. DURAND, 7 Conti.

EAU DE VIE de pêches, à vendre par
10 aout A. DURAND, 7, Conti.

CIGARES—35,000 Cigares de la Havane, à vendre par
10 aout A. DURAND, 7, Conti.

CAFE de la Havane—200 sacs café de la Havane, première qualité, en magasin et à vendre par
10 aout A. DURAND, 7, rue Conti

GENIEVRE américain, à vendre par
10 aout A. DURAND, 7, Conti

CIRE d'abeille—3 barriques à vendre par
9 aout HEWITT, HERAN & Co., 65 Camp

GRAISSE—Prime en barils et barillets, à vendre par
9 aout HEWITT, HERAN & Co., 65 Camp

FARINE fraiche, à vendre par
9 aout HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp

BACON—Jambons, plats cotés, épaules &c. à vendre par HEWITT, HERAN & Co.
9 aout 65, Camp

TOILE et corde d'emballage, à vendre par
9 aout HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp

CAFE de Rio—20 sacs en magasin et à vendre par
9 aout LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas

GRAISSE—70 barils et 80 barillets, à vendre par
9 aout LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas

BEURRE de l'Ouest en barils et barillets, à vendre par
9 aout LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas

BŒUF—100 barils prime et 50 do à l'inspection et à vendre par LINDLEY & RUSSELL,
9 aout 93, Tchoupitoulas

PORC mess et prime à l'inspection, à vendre par
9 aout LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas

CORDE d'emballage—25 rouleaux du Missouri, à vendre par LINDLEY & RUSSELL,
9 aout 93, Tchoupitoulas

TOILE à voile de Russie et d'Angleterre—Toile de Russie de la manufacture impériale et de Pletnifoff, Nos. 1 à 6, de 30 et 24 bouts.
Toile anglaise de tous numeros, constamment en mains et à vendre par J. ALBERT,
9 aout 22, St. Louis

VERRES A VITRES—200 caisses verres à vitres de Baltimore, de toutes grandeurs, à vendre par
9 aout J. ALBERT, 22, rue St. Louis

AMANDES douces—5 balles à coques tendres, à vendre par J. E. LOREILHE,
9 aout Encoignure Royale et Douane

PRUNES de Bordeaux—72 boîtes en ferblanc de 9 livres chaque, nouvellement reçues et à vendre par
J. E. LOREILHE,
9 aout Encoignure Royale et Douane

CIRE d'Abeille—5 sacs, en débarquement du steamboat Missouri, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co,
9 aout 44, Vieille Levée.

AUX amateurs de bonne absynthe:—50 caisses Absynthe Suisse, de qualités très supérieure, à vendre par
J. F. BERCIER & Co. 54, Vieille Levée.

GRAINES des Canaries—2000 livres, fraîches, à vendre par WM. DIMN,
9 aout 11, Commune.

FARINE—300 barils de St. Louis, en débarquement et à vendre par HARROD, DARLING & Co,
9 aout 40, Commune.

VENTES DE SHERIF.

Victor Roumage, syndic des créanciers de St. Marty, vs. ses créanciers.

COUR DE PAROISSE.—No. 15,560—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, et du consentement des parties, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en cette ville, samedi le 12 aout 1843, à midi,
STEPHEN, nègre âgé de 36 ans,
BETSY, griffonne âgée de 28 ans.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
D. AUGUSTIN,
21 juillet—3 en 15 Shérif de la paroisse d'Orléans

Victor Roumage, en sa capacité de syndic des créanciers de St. Marty, vs. J. S. Marty.

COUR DE PAROISSE.—No. 15,561.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, et du consentement des parties, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en cette ville, samedi le 12 aout 1843, à midi,
MICHEL, mulâtre âgé de 20 ans,
EMMA, négresse âgée de 45 ans.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
D. AUGUSTIN,
21 juillet—3 en 15 Shérif de la paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No. 5128—La Banque des Négocians de Baltimore vs. les Président, Directeurs & Compagnie de la Banque des Etats-Unis—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 19 aout 1843, à 10 heures du matin, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, à l'adjudication de

Tous les droits, titres et intérêts desdits Président, Directeurs et Compagnie de la Banque des Etats-Unis, dont la charte a été octroyée par l'Etat de la Pennsylvanie, aux dettes, créances, billets &c., saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:

1o. Un billet souscrit par G. W. Ball, à l'ordre des Président, Directeurs & Co. de la Banque des Etats-Unis, daté Vicksburg, Missisipi, du 20 mai 1841, de la somme $1,734 60, payable à la Banque des Négociants de la Nouvelle Orléans, et protesté par suite de non paiement, le 23 mai 1842.

— Un autre billet souscrit par G. W. Ball, à l'ordre des Président, Directeurs & Co. de la Banque des Etats Unis, daté Vicksburg, Missisipi, du 20 mai 1841, de la somme de $1,616 40, payable à la Banque des Négociants de la Nouvelle Orléans, et protesté par suite de non paiement le 23 mai 1843.

— Un autre billet souscrit par G. W. Ball, à l'ordre des Président, Directeurs & Co. de la Banque des Etats Unis, daté Vicksburg, Missisipi, du 20 mai 1841, de la somme de $1,558 20, payable à la Banque des Négociants de la Nouvelle Orléans.

Les trois billets ci-dessus décrits, sont garantis par hypothèque sur propriété située à Vicksburg, Missisipi, savoir: Une maison et un lot dans cette ville.

2o. Quatre paquets, contenant:

Bonds du trésor du Texas,	$109,920
Fonds Consolidés du Texas,	15,000
Bonds du Texas,	9,200
Intérêts sur billets et intérêts du Texas,	1,190

3o. Une traite datée Natchez, du 18 février 1841, tirée par J. C. Wilkins, sur Buckner, Stanton & Co. Nouvelle Orléans, et acceptée par eux le 24 février 1841, payable à Hall & Wilkins et par eux endossée, à douze mois de vue, de la somme de $4,150 protestée par suite de non paiement le 26 février 1842.

Une traite de J. Railey, datée Nouvelle Orléans, du 8 février 1841, à douze mois de vue sur Buckner, Stanton & Co. Nouvelle-Orléans, et acceptée par eux le 19 février 1841, à l'ordre et endossée par John N. Helm, de la somme de $6,000 protestée par suite de non paiement le 21 février 1842.

Un billet de Buckner, Stanton & Co. daté Nouvelle Orléans, du 30 décembre 1840, payable à douze mois de date après le quatre février 1841, à James C. Wilkins, et par lui et par A. L. Bengaman et Stephen Duncan, endossé, de la somme de $6 500, protesté par suite de non paiement, le 7 février 1842.

Jugement sur ces trois dernières obligations, No. 5027 à la Cour de Commerce, en faveur de C. Adams Jnr. & W. W. Frazier, receveurs &c. a été rendu le 1er. juin et signé le 10 juin 1842, contre Henry S. Buckner, Frederick Stanton & M. B. Hamer, in solido et comme membres de la raison commerciale de Buckner, Stanton & Co. pour seize mille cent soixante-une piastres, avec intérêt à raison de cinq pour cent l'an, sur six-mille cinq cents piastres, à partir du 7 février 1842, jusqu'au paiement; sur six mille piastres à partir du 21 février 1842, jusqu'au paiement; et sur quatre mille cent cinquante piastres, à partir du 26 février 1842, jusqu'au paiement, et les frais d'instance.

4o. Un jugement No. 4,450, rendu par la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire de la Banque des Etats Unis, pour l'usage de Robertson et autres, *trustees*, vs. James Erwin, pour la somme de $12,513 93, avec intérêt au taux de huit pour cent l'an du 8 juillet 1841, sur la somme de $10,800, jusqu'au paiement, et les frais d'instance; laquelle somme lorsqu'elle sera recouvrée devra être portée en Cour, sujette à sa décision afin d'assurer les droits des créanciers saisissants.

5o. Un billet souscrit par Willcox, Anderson & Co., à l'ordre des Président & Directeurs de la Banque des Etats-Unis, daté du 22 juin 1838, payable à 2 ans de sa date avec 8 pr. ct. d'intérêt par an, à partir de sa date, de la somme de $1,833 34

Un billet des mêmes à l'ordre des mêmes, de même date, payable à 3 ans, de la somme de 1,833 33

Un billet des même, à l'ordre des mêmes, de même date, payable à 1 an, de la somme de 1,833 33

Un billet souscrit par Allens Clarke & Co. en faveur de et endossé par Willcox, Anderson & Co., daté du 22 juin 1838, payable à 1 an, avec intérêt à 8 pour cent l'an, jusqu'au paiement, de la somme de 2,866

Un billet souscrit par Allens, Clark & Co. en faveur et endossé par Willcox, Anderson & Co., daté du 22 juin 1838, payable à 2 ans, avec intérêt à 8 pour cent l'an, jusqu'au paiement, de la somme de 2,866

Un billet souscrit par Allens, Clark & Co. en faveur et endossé par Willcox, Anderson & Co., daté du 22 juin 1838 payable à 3 ans, avec intérêt à 8 pour cent l'an, jusqu'au paiement, de la somme de 2,866

Tous ces billets sont payables à la Banque des Négocians et protestés pour non paiement, et sont assurés par une hypothèque par acte devant Jules Mossy, notaire public, en date du 22 juin 1838.

Sur ces billets jugement a été rendu par la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, le 11 mars 1843, amendé et rendu de nouveau le 10 juin 1843, signé le 12 juin 1843, No. 5068 des dossiers de ladite Cour, en faveur de W. W. Frazier & C. Adams Junior, receveurs &c. pour la somme de $14,153 50 avec 8 pour cent d'intérêt par an, sur $14,140, à partir du 22 juin 1838 jusqu'à paiement, et les frais d'instance, avec privilége &c.

6o. Un billet souscrit par Jacob Willcox, daté Nouvelle-Orléans, du 17 juin 1837, payable à dix-huit mois de date à l'ordre et endossé par Willcox Anderson & Co., de la somme de $3,866 66, avec intérêt à partir de sa date, à raison de dix pr. cent l'an; protesté pour non paiement le 20 décembre 1838.

Un autre billet du même, de même date, payable à 24 mois de date à l'ordre et endossé par les mêmes, de la somme de $3,866 67 avec intérêt à partir de sa date à raison de dix pour cent l'an; protesté pour non paiement le 20 juin 1839.

Ces deux billets sont garantis par hypothèque, par acte au rapport de Jules Mossy, notaire public, du 29 juillet 1837, et sur lesquels jugement a été rendu par la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, No. 5091 en faveur de W. W. Frazier et C. Adams junior, receveurs, contre Jacob Willcox et G. W. Huntington, in solido, pour la somme de $7,733 33 cents avec cinq pour cent d'intérêt par an à partir du 17 juin 1837, jusqu'au paiement et $5 frais de protêt, et les frais d'instance, avec privilége et hypothèque sur la propriété hypothéquée et décrite dans l'acte au rapport de Jules Mossy, notaire public, en date du 29 juillet 1837—Le jugement a été rendu le 11 février 1843, signé le 18 février 1843 et sur appel à la Cour Suprême, qui l'a retourné en allouant l'intérêt conventionnel et est aujourd'hui modifié de manière à porter l'intérêt à raison de dix pour cent l'an à partir du 17 juin 1837, jusqu'au paiement, au lieu de l'intérêt de six pour cent de sa date, premièrement rendu.

7o. Un billet souscrit par Wm. M. Beal, daté Nouvelle-Orléans du 1er mai 1840, payable à douze mois de date, à l'ordre de John F. Miller qui l'a endossé, de la somme de dix huit mille piastres, protesté pour non paiement le 4 mai 1841.

Ce billet a été enregistré à la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, aux noms de C. Adams, Jr. et W. W. Frazier, receveurs, &c. contre ledit Beal, qui réclame le privilége de le payer en billets de la Banque des Etats-Unis, avec privilége de renouvellement, ainsi qu'il appert plus amplement de sa réponse à la pétition dans la dite affaire à la Cour de Commerce.

8o. Un billet souscrit par Charles Holmes et Henry Holmes, conjointement et séparément, daté Benton, du 5 avril 1830 et payable le 9 février 1841 à la banque nommée Planters Bank of Natchez, à Hermann, Briggs & Co, ou ordre, de la somme de $2,190 18. Un autre billet souscrit par les mêmes conjointement et séparément, de même date, payable au même endroit, de la somme de $2,039 14, les deux billets protestés pour non paiement. Le dernier billet payable le 9 février 1840.

9o. Un billet souscrit par G. A. Botts, daté Nouvelle-Orléans, du 24 février 1837, payable à trois ans de date, à l'ordre de William S. Botts et endossé par lui et par Fréret frères et par James Stewart, dû et protesté le 27 février 1840, de la somme de $1,833 33 1/3.

Un autre billet du même, à l'ordre des mêmes et endossé par les mêmes, payable à la même époque et protesté pour non paiement, de la somme de $1,833 33 1/3. Tous les deux assurés par acte hypothécaire passé au rapport de W. Y. Lewis, le 7 mars 1837. Sur ces billets jugement a été rendu le 18 mars 1843 et amendé et rendu de nouveau le 10 juin 1843, No. 5,116, par la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, aux noms de Christopher Adams, Jr. et W. W. Frazier, receveurs, contre George A. Botts, pour la somme de trois mille six cent soixante-six piastres et 66 cents, avec cinq pour cent d'intérêt à partir du 27 février 1840, jusqu'au paiement, et les frais de protêt et les frais d'instance, avec privilége.

Aussi, un jugement No. 6,116, de la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, signé le 3 juin 1842, aux noms de C. Adams, Jr. et W. W. Frazier, receveurs, contre James P. Fréret, John Fréret et William Fréret, composant la maison de commerce de Fréret Brothers, et James Stewart in solido, pour la somme de trois mille six cent soixante-six piastres et 66 cents, avec cinq pour cent d'intérêt à partir du 27 février 1840 jusqu'à paiement, et $10 frais de protêt et d'acte, et les frais d'instance, avec privilége et hypothèque sur la propriété décrite dans ledit acte. Comme sûreté collatérale du paiement de ce jugement, il sera vendu la réclamation du produit de la propriété hypothéquée, consistant en billets, ou du produit de ces billets, qui sont en la possession du shérif de la paroisse d'Orléans, et s'élevant à la somme de $9,870, comme il sera plus amplement expliqué le jour de la vente.

Conditions: Comptant.
EMILE LA SERE,
7 aout—3 en 10j Shérif de la Cour de Commerce

BRODEQUINS—50 caisses, en débarquement de la barque Nancy W. Stephens, comprenant un assortiment de qualités et dimensions, à vendre à bas prix par
3 aout A. D. DUNBAR & Co.

LE soussigné, seul agent de Monsieur Eugène Larrieu, propriétaire du Chateau Haut Brion, pour la vente du "Grand Vin 1er. crû Chateau Haut Brion," prévient les amateurs de cet excellent vin qu'il en a toujours un dépôt des prix coûtant. J. E. LOREILHE,
9 aout Encoignure Royale et Douane

No. 1448—Les héritiers de Fletcher vs. les exécuteurs de Cuvellier Sr. et al.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un alias pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Troisième District, de la paroisse de Bâton Rouge, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi le 30 aout 1843, à midi:

Tous les droits, titres et intérêts des héritiers de Daniel Clarke, dans les onze douzièmes indivis des propriétés ci-après décrites, d'après un plan du faubourg St. Jean, dressé par Bmy. Lafon, daté du 1er. juin 1809, et déposé en l'étude de P. Pedesclaux, notaire, par acte du 9 juin 1809, savoir:

1o. Dans l'ilet No. 7, les lots 1, 2 et 4, mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur.

La moitié du lot No. 5, joignant le lot No. 4, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur.

Le lot No. 9, mesurant 60 pieds de face à la rue Lepage, sur 120 pieds de profondeur.

2o. Dans l'ilet No. 8, le lot No. 1 mesurant 120 pieds aux rues St. Jean, Washington et Broad, et 146 pieds sur l'autre portion.

3o. L'ilet No. 13, mesurant 303 pieds à la rue St. John, 300 pieds à la rue Washington, 245 pieds à la rue Sixième et 100 pieds à la rue Seventh.

4o. Dans l'ilet No. 14, le lot No. 2, mesurant 60 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur, et le lot No. 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Lepage, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Sixième.

5o. Dans l'ilet No. 16, le lot No. cinq, mesurant soixante pieds de face à la rue Lepage, sur 117 pieds de profondeur et face à la rue Cinquième, et 134 pieds sur la ligne de l'autre côté.

6o. Dans l'ilet No. 17, les lots 1, 2, 3, 4 et 6 mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur.

Le lot No. 6 mesurant 60 pieds de face à la rue Sixième, sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 8, 9 et 10, mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Lepage, sur 120 pieds de profondeur.

7o. Dans l'ilet No. 18, le lot No. 1, mesurant 60 pieds de face à la rue St. Jean, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Sixième.

Les lots Nos. 8, 9 et 10, mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Washington, sur 149 pieds de profondeur plus ou moins.

8o. Dans l'ilet No. 23, les lots Nos. 3, 4 et 5, mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur.

9o. L'ilet No. 24, mesurant 300 pieds de face aux rues Washington, Lepage, Quatrième et Cinquième.

10. L'ilet No. 25, mesurant 300 pieds à la rue Lepage, 32 pieds à la rue Quatrième, et 116 pieds et demi à la rue Cinquième, et environ 306 pieds sur le côté contigu à l'ilet 32.

11. Dans l'ilet No. 26, les lots Nos. 2, 3, 4 et 5, mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 6, 8 et 10 mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Quatrième, sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 14 ayant 46 pieds de face à la rue Quatrième, sur 150 pieds de profondeur, rétrécissant dans le fond à une largeur d'environ 7 pieds.

Les lots 7 et 9 ayant chacun 60 pieds de face à la rue Troisième, sur 150 pieds de profondeur. Le lot No. 11 ayant 27 pieds de face à la rue Troisième, sur 150 pieds de profondeur, s'élargissant dans le fond à une largeur de 67 pieds.

12. Dans l'ilet No. 30, les lots Nos. 3, 4 et 5, mesurant chacun 60 pieds de face à la rue St. Jean, sur 120 pieds de profondeur; les lots 7, 8, 9, 10 et 11 mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur.

13. Dans l'ilet No. 31, les lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 7 mesurant 83 pieds de face à la rue Deuxième, sur 150 pieds de profondeur près du fond. Les lots Nos. 6 et 8 mesurant ensemble 125 pieds plus ou moins de face à la rue Troisième, sur 150 pieds de profondeur, rétrécissant dans le fond.

14. L'ilet No. 32 appelé "le Ropewalk," une portion de terre oblongue, mesurant 60 pieds de face à chaque extrémité, et traversant de la rue Seconde à la rue Sixième, à peu-près 1400 pieds de longueur.

15. Dans l'ilet 35, le lot No. 5, mesurant 60 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Le lot No. 8 mesurant 78 pieds plus ou moins de face à la rue Deuxième, sur 180 pieds de profondeur, rétrécissant dans le fond.

16. Dans l'ilet No. 34, le lot No. 1 et la moitié du lot No. 2, contigus, mesurant ensemble 90 pieds de face à la rue St. Jean, sur 120 pieds de profondeur; et les lots Nos. 10, 11, 12, 13 et 14 mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit; l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante, portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
D. AUGUSTIN,
12 aout—3 en 25 Shériff de la paroisse d'Orléans

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans dans l'affaire de Mme Mandeville Marigny née Louise Sophronie Claiborne vs. son mari, No. 14776, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale en cette ville, mardi le 15 aout 1843, à midi,
La négresse Marie Louise, agée d'environ 15 ans.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
D. AUGUSTIN,
12 aout—2 Shérif de la paroisse d'Orléans

BOIS DE CONSTRUCTION ET BOIS DE PLANCHER EMBOUVETE CONSTAMMENT en mains au moulin de DEFOUILLY,
31 juil Encoignure Carondelet et Villeré.

MADRAS—Un envoi de mouchoirs Madras, de toutes couleurs, convenables au détail de la ville et de la campagne, recemment reçus et à vendre par
H DE GOER & RIFFLARD,
31 juil 35 Chartres

GENIEVRE—10 pipes genièvre de Hollande, marque de l'Etoile, en débarquement du brick Harriet, d'Amsterdam, à vendre par O. H. MIESEGAES.
31 juil 24 Vieille Levée

CLOUS—500 barillets de fer de Suède, en débarquement de la barque Nancy W. Stevens, de Boston, à vendre par O. H. MIESEGAES,
31 juil 24 Vieille Levée

HUILE—30 barils huile d'éléphant, épurée, en débarquement et à vendre par HARROD, DARLING & Co
31 juillet 40, Commune.

TABAC—173 balles Vuelta de Abajo, à vendre en magasin par E. TROISGROS,
19 juil 26, Vieille Levée.

SUCRE—176 caisses blanc de la Havane, à vendre en magasin par E. TROISGROS,
19 juil 26, Vieille Levée.

CORDAGE de Manilles de toutes dimensions, à vendre par GEO E. CLIFFORD,
7 juil 47, Poydras.

CLOUS en fer de Suède, dimensions assorties, à vendre en magasin par
7 juil GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras

FARINE—176 barils, plainement inspectée, superfine de St. Louis, à vendre par S. & J. P. WHITNEY,
7 juil 73, Camp.

CHANDELLES—60 caisses, en débarquement de la barque Charles-Williams, à vendre par
7 juillet GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras

EAU DE VIE de Cognac—50 pipes de preuve, de différentes marques et qualités, à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
7 juil 54, Vieille Levée.

GENIEVRE de Hollande—Quelques pipes marque steamboat, garanti, à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
7 juil 54, Vieille Levée.

DROGUERIES.—Reçu dernièrement: Gomme arabique blanche choisie, Gomme Sénégal, belle, en gros morceaux; Camphre raffiné, Moutarde noire créole, Camomille anglaise, belle; Alcool, à vendre par
P. CUSACHS,
22 juil encoignure Condé et St. Philippe

PATE PECTORALE de mou de veau, de Regnauld, de pâte de jujubes, sirop pectoral de Lichen, de pâte et de sirop de mou de veau au Lichen, de baume d'Arabie, de pâte antiphlogistique de Briant—Importés et à vendre par A. CUSACHS,
22 juil au coin des rues Condé et St. Philippe

COGNAC—30 1/2 pipes et 40 1/4 barriques, en magasin et à vendre par DARAN, QUEYROUZE & co.,
7 juil 11 et 13, St. Louis.

BOTTES, &c—158 caisses bottes, souliers et brodequins, reçues par la barque Charles William, de Boston, à vendre par R. G. HOBBS,
7 juil 12, Douane.

SAVON—250 caisses différentes marques, en débarquement de la barque Charles Williams, à vendre par
7 juil TUFTS & HOBART, 20, Douane

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et on une seule séance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étend que sur les six dents de devant de la machoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.
Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 44, entre Bienville et Douane où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche 5 mai

MARCHANDISES sèches à bon marché—76 colis-marchandises sèches à très bon marché et très convenables, en débarquement des navires Memphis et Auburn, à vendre pour du comptant par PEET & MORTON,
21 juin 17, Chartres.

VINS, Anisette et Liqueurs,
100 barriques vins de Marseilles de Elisée Baux, F. Grousset et Latour,
50 barriques Montferrand,
200 caisses St. Julien et St. Estèphe Médoc,
300 do, vins blancs de Lecocq, en bouteilles et 1/2 bouteilles, Sauterne, Barsac et Carbonnieux,
150 caisses liqueurs assorties,
9 paniers anisette superfine, fine et commune,
30 1/4 barriques Madère de Marseilles, article supérieur
12 barils indiens de do.
25 1/4 barriques vin de Porto,
En magasin et à vendre par J. F. BERCIER & Co.
27 jn 54, Vieille Levée, entre St. Louis et Conti.

PARAPLUIES—12 caisses ginghams, monture en baleine qualité supérieure, 1 caisse 40 pouces, à vendre par
28 juil ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

COFFRES-FORTS en fer—Salamandre patentés et perfectionnés de Robertson et Rich, petites et secondes dimensions, à vendre par
28 juil ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

COUVERTES Françaises 3 points de Montpellier, à vendre par J. ALBERT,
26 juil 22 St. Louis

DAMEJEANNES françaises de cinq gallons, à vendre par J. ALBERT,
26 juil 22 St. Louis

CERISE à l'eau de vie—50 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par J. ALBERT,
29 juil 22 St. Louis

CHAUX de pierre de Thomaston, actuellement en débarquement et en bon ordre, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par
GEORGE BEDFORD, 47 Commune

CIMENT hydraulique, plâtre de Paris, crins à plâtrer, briques à feu, constamment en mains et à vendre en lots à la convenance des acheteurs par
25 juil GEORGE BEDFORD, 47 Commune

CAFE Java et Rio—200 sacs café fin vert de Rio, et 40 sacs vieux Java, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
enc. Magasins et Lafayette

GUAYAVA, fruits confits et différentes sortes de sirops de toutes qualités, tels qu'Ananas, Limon, &c. reçus par les derniers arrivages et à vendre à des prix modérés, par
Y. QUADRAS,
26 jn encoignure St. Pierre et Chartres.

A LOUER—Une bonne domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse, s'adresser au
22 juil No. 70 Camp

BLANC de Baleine—120 caisses, en déchargement de la barque Nancy W. Stevens, à vendre par
31 jt NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

THE—Impérial, Poudre à canon, Pouchong et Young Hyson en petits paquets et boîtes de ferblanc, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
31jt 40 Gravier.

FARINE—500 barils de St. Louis et Cincinnati, à vendre par JOHN R. SHAW & Co,
19 juil 24, Poydras.

MACHINES à nétoyer le coton, perfectionnées, de Carver, à vendre par
14 juil GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier

MARCHANDISES de Coton—3 caisses convenables pour le marché mexicain, à vendre par
14 juil GEO GREEN & BROTH. 82 Gravier

THE—poudre à canon, impérial, Y. Hyson et Pouchong, en caisses différentes dimensions, à vendre par
14 juil NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

VIN de Madère—5 pipes vieux vin de Madère en magasin, à vendre par E. TROISGROS,
29 juillet 26, Vi ille Levée

ON demande trois nègres pour conduire des charrettes. S'adresser immédiatement au No. 132, vieux bassin.
21 juillet

POIVRE—30 sacs poivre en grains, 20 caisses dito en poudre, clous de girofle et noix muscade, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
2 aout enc. Magasins et Lafayette

BOTTES, souliers et brodequins—100 caisses comprenant un assortiment général convenable pour la ville et la campagne, à vendre à bas prix par
A F DUNBAR & co,
29 mai 16 Douane

BOUTEILLES VIDES DE TOUTES ESPECES.—On achète à l'encoignure Royale et Douane toutes sortes de bouteilles vides et principalement celles de Bordeaux; on les paiera LE DOUBLE du prix ordinaire et on les fera prendre à DOMICILE. 19 juil

CHANDELLES de Suif—30 caisses, à vendre par
E. BRUGIER & Co,
8 aout 44, Vieille Levée.

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que ces présentes concerneront, Salut:

Attendu que Samuel Smith ayant acheté une vente faite par le shérif de la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au Greffe de cette Cour où la dite vente fut enregistrée le 1er jour de juillet de l'année 1843, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834: Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par le Shérif susdit, le 20e. jour de juin de l'année 1843, en vertu d'un ordre d'exécution lancé sur un décret de cette Cour rendu le 16ème. jour de janvier de l'année 1843, dans l'affaire de la Banque de Cité de la Nouvelle Orléans vs. R. F. Canfield et son épouse—No. 5637 du Docket de cette Cour, à laquelle vente ledit Samuel Smith s'est rendu acquéreur pour le prix de $1700 payable comptant.

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, savoir:

Un lot de terre situé dans le faubourg Ste. Marie, désigné par le numéro huit sur une esquisse particulière d'un plan qui a été exhibé au moment de la vente; ledit lot ayant vingt-quatre pieds six pouces de face à la rue St. Joseph, sur cent quatre-vingt onze pieds dix pouces de profondeur, sur une ligne parallèle à la rue des Magasins et qui sépare ledit lot de la propriété de J. Berry, cent vingt-quatre pieds six pouces de l'autre côté sur une ligne qui le sépare du lot numéro sept, de là une autre ligne perpendiculaire à la rue des Magasins, de dix-huit pieds trois pouces vers une allée dont il est parlé ci-dessous; de là une autre ligne parallèle à la rue des Magasins de soixante-sept pieds quatre pouces qui le sépare en partie de la susdite allée et en partie de la propriété de J. A. Maybin; de là quarante deux pieds neuf pouces de largeur dans le fond.

Ensemble les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit lot, droits, actions et priviléges qui en dépendent ou qui appartiennent audit lot en aucune manière que ce soit.

En foi de quoi j'ai délivré les présentes sous ma signature et le sceau de ladite Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, ce dixième jour d'aout de l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quarante trois, et dans la soixante huitième année de l'indépendance des Etats-Unis
[L. S.] WOLMAR BON,
12 aout—3 en 30j Deputé Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent salut:

Attendu que la Compagnie du Canal et de Banque de la Nouvelle Orléans, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressée au greffe de cette cour où ladite vente fut enregistrée le dix-neuvième jour de mai de l'année 1843, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834: Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le 20me jour de mars de l'année 1843, en vertu d'un writ de saisie et vente lancé par cette Cour dans l'affaire de la Compagnie du Canal et de Banque de la Nouvelle Orléans vs. Edward Ogden—No. 15,361 du Docket de cette Cour, à laquelle vente la dite Compagnie du Canal et de Banque de la Nouvelle-Orléans, s'est rendu acquéreur pour le prix de $5000, cinq mille piastres payable comptant.

Description de la Propriété d'après le transfer Judiciaire.

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au faubourg Ste Marie, au dessus de cette ville, entre les rues du Camp et St Charles, et mesurant (plus ou moins) vingt six pieds trois pouces de face à la rue Julie, sur cent cinq pieds (plus ou moins) de profondeur, entre des lignes parallèles, lequel lot est désigné par le No deux, sur un plan annexé à un acte passé en l'étude de Wm Christy, notaire, le 10 de mai 1838.

Donné sous ma signature et le sceau de cette Cour.
Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, le 1er juillet 1843. LOUIS R. COURTIN,
14 juil—3 en 30 Deputé Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans. L'Etat de la Louisiane à tous ceux que ces présentes concernent, salut:

Attendu que la Compagnie du Canal et de Banque de la Nouvelle-Orléans ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressée au greffe de cette Cour où ladite vente fut enregistrée le 19ième jour de mai de l'année 1843, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834; Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par le shérif susdit le 20me jour de mars de l'année 1843, en vertu d'un writ de fi fa lancé par cette Cour dans l'affaire de la Compagnie du Canal et de Banque de la Nouvelle Orléans vs. Elliot W. Gregory, No. 14,993 du Docket de cette Cour, à laquelle vente ladite Compagnie du Canal et de Banque de la Nouvelle-Orléans s'est rendue acquéreur pour le prix de deux mille cinquante piastres ($2,050) payables comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Trois lots de terre situés dans le faubourg Delord au dessus de cette ville, et formant partie d'une étendue de terre achetée par la Compagnie du Canal et de Banque de la Nouvelle-Orléans de Madame. Lee. D. Barpy, épouse de Dque. F. Burthe, par acte passé devant G. R. Stringer, notaire public le 25 mai 1836, et désignés sur un plan dressé par E. Delafield, au mois de mars 1833, et déposé en l'étude de G. R. Stringer notaire public, par les Nos. 316, 321 et 322; le lot No 316 mesure, mesure anglaise, vingt cinq pieds de face à la rue Hercules, sur une profondeur de 125 pieds; ledit lot No. 321 mesure, mesure anglaise, vingt-cinq pieds de face sur Covington Landing sur une profondeur de 100 pieds; et ledit lot No. 322 mesure, mesure anglaise, cinquante pieds de face au Covington Landing, et cinquante pieds, plus ou moins de largeur dans le fond, sur une profondeur de 216 pieds sur la ligne qui le divise du lot No. 321 et de 200 pieds sur la ligne opposée et sur l'autre ligne latérale. Ensemble toutes les circonstances et dépendances.

Donné sous ma main et le sceau de cette Cour.
Bureau du greffier, Nouvelle Orléans, le 1er juillet 1843
LOUIS R. COURTIN,
14 juil—3 en 30j Dep. Greffier

Vente par le juge de la paroisse de Jefferson.

ETAT DE LA LOUISIANE—Succession de Peter Lynch. Mercredi, 16ème jour du mois d'aout prochain, à midi, à l'hôtel de la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, en date du 14 juillet courant, il sera vendu pour le compte de la succession de Peter Lynch, l'esclave suivante, savoir:
La négresse MARY ANN, âgée d'environ quarante-cinq ans. Les titres seulement garantis.
Donné sous ma signature, le 14 juillet 1843.
PERSIFOR F. SMITH,
15 juillet—4f en 30j Juge.

AVIS.

LE public est prévenu de ne pas négocier un bond à 12 mois de la date du 17 juin 1843, souscrit en faveur de Mme Ve. J. Fortier par Etienne Le Gautier principal, et Calvin et Dumas Porte cautions, pour la somme de deux cent cinq piastres. Le dit bond ayant été égaré, le paiement en a été arrêté entre les mains des signataires, lesquels ont déjà fourni un autre bond par duplicata.
Nlle. Orléans, le 2 aout 1843.
2 aout—3 en 10j D. AUGUSTIN, shérif.

JEAN PARDO s'est retiré de la société de J. Pardo & co du consentement de toutes les parties et par acte pardevant M. L. T. Caire, notaire, en date du 1er aout courant 1843. MM. Alley & Gréaud qui demeurent associés avec la raison de Alley & Gréaud, continueront toutes les affaires de l'ancienne société.
Nouvelle Orléans, 3 aout 1843.
3 aout—3f en 10j J. PARDO.

DERNIEREMENT reçu de la Havane par la goëlette Hero—70,000 regalias excellente marque, 200 sacs café vert, à vendre par P. REYNAUD,
10 juil 16 Bienville

PAR le navire Essex—30 caisses brodequins, article supérieur pour habitation, à vendre par
18 juil FROST & co, 10 Magasins

CHAPEAUX de feutre blancs et gris, dernièrement reçus, et à vendre par
18 juil FROST & co, 10 Magasins

BACON—14 barriques plats-côtés, 8 de jambons, 7 do épaules, en débarquement de la barge Ripple, à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
19 juil 60 Camp

VIEUX Whiskey Bourbon—15 barils très supérieur, à vendre par WORSLEY & FORMAN,
22 juillet 75, Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Ocmulgee,
30 barils genièvre américain.
20 do eau de vie fine et de preuve.
20 do rum, et 40 de Malaga sec, à vendre par
22 juil DARAN, QUEYROUSE & co.

BOTTES, Souliers et chapeaux—Un assortiment général de ces articles, constamment en vente par
22 juil FROST & co, 10 Magasins

EAU DE FLEURS D'ORANGERS—7 estagnons qualité supérieure, à vendre au nouveau dépôt de sangsues, rue Royale, No. 300, entre St. Philippe et Ursuline.
31 juil PAUL TRASFOREST.

TAMARIN—14 fréquins en bon ordre, à vendre à bas prix au nouveau dépôt de sangsues, rue Royale, No. 300, entre St. Philippe et Ursuline.
31 juil PAUL TRASFOREST.

SULFATE DE QUININE—600 onces, à vendre au nouveau dépôt de sangsues, rue Royale, No. 300, entre St. Philippe et Ursuline.
31 juil PAUL TRASFOREST.

JALAP EN POUDRE—50 livres, à bas prix au nouveau dépôt de sangsues, rue Royale, No. 300, entre St. Philippe et Ursulines.
31 juil PAUL TRASFOREST.

LES soussignés offrent à vendre en gros et en détail et à très bas prix en débarquement du navire Ocmulgee de New York, les marchandises suivantes:
Chemises de toile qualité supérieure, do do do bon marché, do coton fin, devant en toile, do do à bas prix; chaussettes coton, diverses qualités; cravates mousselines suisse; gants, fil d'Ecosse et soie; bretelles élastiques, belle qualité, de ordinaires; robes de chambres; chemises de peaux en flanelle, do de coton; cols de chemises; gilets de bain; caleçons pour l'été; taffetas gommé.
LOISON & SILVESTRE,
25 juil 36 Chartres

AVIS.

MEFIEZ VOUS DES CONTREFACTEURS.

LE soussigné, agent général pour la vente des Pilules Anti-fébriles de Sappington regrette d'être dans la nécessité de prévenir le public contre la contrefaçon de cet article. Depuis son arrivée en ville, il a acquis la certitude que beaucoup d'apothicaires offrent un article qui en falsifié. Cet article réel et garanti se vend seulement chez les personnes suivantes:
G. N. Morrison, 11, Magasins.
J. F. Barber, encoignure Girod et Tchoupitoulas.
Doyle Butman, 24, Bâtisses triangulaires.
Laville, encoignure Hôpital et Vieille Levée.
Shaw & Rosley, encoignure Commune et St. Charles.
Geo. Jones, apothicaire, Cercle Tivoli
O. B. PEARSON,
1 mai—6m Pour John Sappington & Sons

COTON Lowell, Osnaburg &c—Lowell-Osnaburg 7/8, coton à draps de Waltham, 40, 45 et 50 pouces, dito Hamilton, de 45 pouces, toile blanche à draps, de 45 pouces, idem de 36 pouces, drills 7/8 et 4/4; coton à chemises de Hamilton, liaseys blanc et en couleur, jeans à la mode; à vendre par HARROD, DARLING & Co.,
31 juillet 40, Commune

ARTICLES divers—100 barils farine superfine du Missouri, nouvellement moulue; 50 dito farine fine, dito; 70 boucauts jambons, épaules et plats côtés; 10 boucauts plats côtés désossés; 60 caisses tabac à chiquer du Missouri; 25 barils fèves blanches; 20 tierçons jambons, épaules et plats côtés; 100 fréquins graisse; 75 do excellent beurre de l'Ouest; 2 tierçons bœuf fumé; dito tasso; 1 dito langues de bœuf, en magasin et à vendre par
31 juil PRICE & FROST, 20 Poydras

ENTRES aux épaves de la 2me. municipalité, le 5 aout 1843, chemin du bayou St. Jean, près la maison Clark:

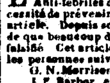

Un bœuf rouge et blanc, marqué 91 sur la croupe droite et marqué aux oreilles;
Une vache rouge, les oreilles coupées, une tache blanche au front, une marque invisible.
Une petite vache rouge marquée aux oreilles, étampée B. sur la croupe droite.
Une vache rouge pale, les oreilles fendues, le front et les flancs blancs, une étampe illisible sur la croupe droite.
Une vache rouge, la tête, le dos et le ventre blancs, une marque illisible sur la croupe gauche.
Une vache blanche, les côtés bruns, marquée sur la croupe droite (W) marquée aux oreilles, et son suivant blanc.
Si d'ici au 19 courant, lesdits animaux ne sont pas réclamés ils seront vendus par E. Oberbossel encanteur, à la halle Bretonne à cinq heures de l'après midi, conformément à la loi. A. BRUGIER,
5 aout 3en10j Syndic

QUARTIER GENERAL.
LEGION DE LA LOUISIANE,
Nlle-Orléans, 25 juillet 1843.

Ordre de Brigade, No. 25.

Conformément à la Loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira en grande tenue d'été, le Dimanche 13 aout prochain, sur la Place d'Armes, à 6 heures du matin, pour une revue d'inspection.

La compagnie des Mousquetaires de Mont Vernon, capitaine Minsulla, se rendra sur la Place d'Armes, une demi-heure avant la revue pour en fermer la grille et en garder les portes.

La ligne se formera à 6 heures précises, les commandants de compagnies remettront aussitôt au Major-Inspecteur de Brigade, un contrôle exact des membres présents à la dite revue.

Les chefs de corps sont chacun chargés en ce qui les concerne de l'exécution du présent ordre.
Par ordre du Brigadier-Général,
CHARLES CUVELLIER
Commandant la Légion de la Louisiane.
26 Juil N. VIONIE,
Aide-de-Camp.

JEUNE GARDE A CHEVAL.

La Compagnie montera à cheval dimanche le 13 du courant, à cinq heures et demie précises du matin, pour une revue d'inspection et se réunira place du Cirque en grande tenue d'été.
Par ordre du capitaine.
Jules LEON,
10 aout Maréchal des logis chef.

BATAILLON D'ARTILLERIE.
ORDRE DE SERVICE.
Pour une revue d'inspection ordonnée par la Loi.

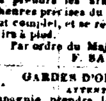

LE Bataillon prendra les armes dimanche, 13 du courant, à 6 heures précises du matin, en grande tenue d'été, armement complet, et se réunira à l'arsenal.
Le train sortira à pied.
Par ordre du Major,
8 aout F. SAUTON, adjudant Major.

GARDES D'ORLEANS,
ATTENTION.

La compagnie prendra les armes dimanche prochain 13 du courant, à 6 heures et demie précises du matin, pour une revue d'inspection. Equipement complet, tenue d'été. Rendez vous à l'Arsenal.
Par ordre du capitaine,
EMILE PERRILLIAT,
8 aout—5 Sergent Major.

ECLAIREURS D'ORLEANS,
Attention!

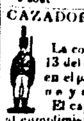

La Compagnie prendra les armes dimanche prochain 13 du courant, à 6 heures précises, pour revue d'inspection. Armement complet d'été. La plus grande ponctualité est requise. Rendez-vous à l'arsenal.
Nouvelle-Orléans, 8 aout 1843.
S. VIOT,
Sergent major

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO
Revista de inspeccion.

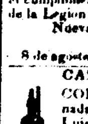

La compañia se reunirá el Domingo proximo, 13 del corriente, á las 5 en punto de la mañana, en el parage de costumbre, con riguroso uniforme y armamento completo.

El capitan espera la mayor puntualidad y aseo el cumplimiento de esta orden emanada del Brigadier de la Legion de la Luisiana.
Nueva Orleans 7 de Agosto 1843.
JOSE DURAN,
8 de agosto sargento primero.

CAZADORES DE ORLEANS.

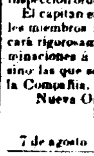

CONFORME a las ordenes superiores emanadas del cuartel general de la Legion de la Luisiana, la Compañia tomará las armas el domingo proximo 13 del corriente, y se reunirá en el sitio acostumbrado, á las 5 en punto de la mañana, para asistir a la revista de inspeccion ordenada por la ley.

El capitan espera la exacta puntualidad de todos los miembros activos; en la inteligencia que se aplicará rigurosamente á los que faltén, no solo las conminaciones á que los sujetan las leyes del Estado sino las que señalan los reglamentos particulares de la Compañia.
Nueva Orleans 5 de agosto de 1843.
De orden del capitan.
A. RIVAS,
7 de agosto Sargento primero.

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.
Ordine di servizio.
Per una revista d'ispezione.

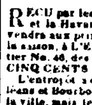

La compagnia prenderà le armi domenica prossima 13 del corrente, alle ore cinque della mattina in grande tenuta d'estate, e si riunira nella solita sala al angolo della contrada Chartres e St. Louis, per una revista d'ispezione ordinata per la legge. Mancanza a questa servizio mancò seconda i regolamenti. Il capitano spera sul zelo dei membri che la compongono.
Per ordine del capitano.
E. RAMELLA,
aout Sergente foriere.

SANGSUES.

RECU par les derniers arrivages de France, Barcelone et la Havane, 60,000 SANGSUES de choix que l'on vendra aux prix les plus bas. On trouvera pendant toute la saison, à L'ENTREPOT GENERAL de la rue du Quartier No. 46, des Sangsues de première qualité, garanties, à CINQ CENTS et DIX CENTS pièce.

L'entrepôt a établi une succursale, au coin des rues Orléans et Bourbon, afin de faciliter les habitués du centre de la ville, mais le principal établissement et les Réservoirs sont rue du Quartier No. 46, entre Condé et Vieille Levée. RENAUD PETITPON. 29 juillet

SANGSUES.

SANGSUES—30,000, arrivées par le T Street et le brick Adolfe, venant de Cadix, à vendre à l'entrepôt général, à un picaillon, un escalin et vingt cinq sous les plus grosses.

Les ordres pour la campagne seront avec tous les avantages portés pour les habitans, rue de l'Esplanade, entre Condé et Royale, No. 96.
27 juil J. P. SOUBIRAN.

SANGSUES.

83000 dernièrement reçues par le navire Deucalion.

Le soussigné informe le public qu'il est actuellement prêt à vendre à son Dépot général, en gros et en détail, toute espèce de Sangsues d'Europe, aux prix les plus modérés. J. B. RUSCONI,
187, rue de Chartres.
Une porte de la rue St. Pierre, à l'ancien magasin d'oiseaux. 26 juillet

SANGSUES.

SACHANT que les anciens dépots veulent couler les nouveaux, M. Trasforest voulant soutenir la concurrence, a fixé le prix de ses sangsues comme suit:

Sangsues petites,		5 cents.
do	moyennes,	10 cents.
do	belles moyennes,	15 cents.
do	belles,	20 cents.

M. Trasforest prie les habitans de la cité de ne pas confondre son établissement avec celui de la rue du Quartier.
PAUL TRASFOREST,
Rue Royale, No. 300, entre St. Philippe et Ursuline, où prend les billets des première et seconde Municipalités au pair 8 aout

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN,
Bureau, No. 45, rue du Camp
Capital comptant, $300,000
Assure contre les risques du feu, de la mer et du fleuve.
WM A. GASQUET,
Président,
CH. BRIGGS,
24 juillet Secrétaire

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.

AVIS par le présent donné qu'il sera reçu à mon bureau jusqu'au 15 aout courant, des propositions cachetées pour l'éclairage de la Troisième Municipalité, conformément à une résolution passée par le conseil de la dite Municipalité, le 19 juillet 1843.
Nlle. Orléans, le 1er. aout 1843.
2 aout WM. FRERET, Maire.

EAUX MINERALES GAZEUSES.
NOUVEL ETABLISSEMENT.
Rue St Philippe, No. 63, en face la Salle de Bal.

M. E. PASDELOUP a l'honneur d'informer le public et en particulier Messieurs les docteurs et pharmaciens, qu'il vient d'établir une fabrique d'Eaux Minérales Gazeuses et qu'il peut fournir cet article à des prix plus modérés et en qualités supérieures qu'il ne l'a été jusqu'ici.

N. B.—On trouvera chez lui les eaux de Vichy, de Seidlitz, de Barèges, etc. etc., entrepôt général rue St. Philippe, No. 63, en face de la salle de bal.
EAU DE SELTZ à une piastre la douzaine.
Dépôt, au magasin de cigares rue Bourbon, encoignure St. Louis, chez M. John Clauzure.
Aussi, chez M. Viallon Sarvinille, à la paroisse St. Jean Baptiste. 2 aout—1m

Eaux Minérales Gazeuses Artificielles, du qualité supérieure.
ANCIEN ETABLISSEMENT.

L. DELOCHE, pharmacien, a l'honneur de prévenir ses clients, ainsi que le public de la Louisiane, qu'il continue comme par le passé à fabriquer des Eaux Minérales Gazeuses Artificielles, telles que Eau de Seltz, de Vichy, de Spa, de Barèges, etc. etc. Il apportera tous ses soins à cette fabrication, et s'efforcera, par la bonne qualité de ses produits et la modération de leur prix, à mériter la continuation du patronage des nombreuses personnes qui ont bien voulu jusqu'ici l'honorer de leur confiance.

Afin de populariser l'emploi de l'Eau de Seltz, dont l'usage est si utile dans le cours de la saison d'été, il a mis cette eau au prix d'une piastre la douzaine de bouteilles (verre non compris)
Encoignure des rues Dumaine et Bourbon.
3 aout—1 m

BANDES DE BILLARDS—NOUVEAU PROCÉDÉ.

M. ANTOGNINI, Menuisier Billardier.
RUE BOURBON, No. 366,

OFFRE au public un nouveau procédé pour garnir les bandes de billard. Ce procédé qui n'appartient qu'à lui seul, a l'avantage d'empêcher les billes de sauter et d'être d'une solidité à toute épreuve. Il est garanti pleinement par M. ANTOGNINI, qui n'exigera le prix que lorsque la supériorité en a été constatée. Il a été déjà mis en usage dans plusieurs des principaux établissemens de cette ville et il a donné les résultats les plus satisfaisans.

Les personnes de la campagne qui désirent faire garnir les bandes de leurs billards, n'auront qu'à envoyer ces bandes à l'adresse ci-dessus; elles seront mises en état et renvoyées dans le plus bref délai.

M. ANTOGNINI offre également à vendre plusieurs bons billards d'occasion, français et américains; aussi draps de billard, queues, billes, jeux de trente-et-un, etc.
3 juillet—6m

AVIS AU PUBLIC.

IL n'y a peut-être pas de médecin qui doute qu'il n'y ait qu'une sorte de maladie nommée fièvre essentielle, depuis l'intermittente bénigne jusqu'à ces cruelles flegmasies, la fièvre jaune et la peste; ce sont des inflammations des membranes muqueuses, des voies digestives, accompagnées de toutes les complications et de toutes les modifications que le temps et les circonstances leur a donné. Les présentaient comme un groupe de fièvres particulières qui entraînent au tombeau les sept huitièmes de ceux qui en étaient atteints de la contagion. Et à présent que leurs causes, leurs symptômes sont mieux connus, le nombre de leurs victimes est encore immense. Je n'entreprendrai pas une description prolongée de ces maladies; mais une expérience de plus de dix années, et toujours couronnée de succès, m'ayant convaincu de l'efficacité du spécifique contre la fièvre jaune, je l'offre au public dans la conviction intime que j'ai de ses avantages sur toute autre médecine connue.

L'office du docteur MARCHAND est rue de Bourbon, au coin de la rue St. Louis, où il sera depuis le jour jusqu'à sept heures, et depuis onze heures jusqu'à trois. Il donnera aussi ses conseils aux personnes atteintes de maladies secrètes dans tous leurs degrés. Il guérit aussi deux minutes, sans opération chirurgicale et sans douleur, le mal de dents, considéré comme mal de la périoste. 29 juillet

$10 DE RECOMPENSE.

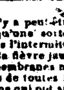

PARTIE marronne depuis le 22 mai, la négresse ISABELLE, créole, âgée d'environ 16 ans, parlant anglais et français. Elle était vêtue d'une robe d'indienne couleur canelle, et un mouchoir blanc au cou. Elle a l'habitude de se louer en se disant libre. On dit l'avoir vue du côté du rail-road à Gentilly; il est possible qu'elle ait changé de vêtemens. La récompense ci dessus sera donnée à qui la ramènera chez les soussignés, rue de Chartres No. 29.
21 juin FORCADE & Co.

LES soussignés, partant sous peu pour France et leur maison de la Nouvelle Orléans devant être fermée jusqu'au mois d'octobre prochain, prient leurs débiteurs de venir régler immédiatement. Les personnes auxquelles ils pourraient devoir peuvent se présenter de suite, elles seront payées. BATAILLE & BIGEY,
26 mai 26, rue de Chartres

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BATAILLE & BIGEY, maintenant absents pour leurs achats, annoncent au public que leur magasin, à partir du 1er. octobre prochain, sera transféré rue de Chartres No. 66, encoignure Bienville. 3 juillet

VENTES DE CE JOUR.

PAR TRICOU & DUREL.

IL sera vendu le samedi 12 aout 1843, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis

Six lots de terre situés au faubourg Washington, compris entre les rues Montégut, Grands Hommes et Conception, séparés de la presse à coton, qui ferme l'autre moitié de l'ilet par un mur en briques. Le tout avec beaucoup de arbres en bon ordre. Lesdits lots contiennent une grande quantité d'arbres fruitiers.
Le plan sera exhibé le jour de la vente.

Aussi:—Un demi arpent face au lac, sur sept de profondeur, situé à Lewisburg, désigné par le No. 6, du plan de la succession du juge Lewis.

Conditions: Les six lots, un tiers comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement; le demi arpent comptant.

Les actes de vente pardevant Achille Chiapella, aux frais des acquéreurs 10 aout

PAR ANTHONY FERNANDEZ & Co.

SAMEDI prochain, 12 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, par ordre du major S. Mac Ree, quartier maître de l'armée des Etats Unis, il sera vendu:
La goëlette-transport des E. U. ESSEX, étant en très bon ordre et parfaitement gréée.
L'inventaire peut être vu au bureau du quartier maître, No. 29, rue Bienville, et le bâtiment se trouve actuellement au Faubourg Tier.
Conditions, comptant. 8 aout—4

VENTES A L'ENCAN.

PAR SYKES & HYDE,
A DEVALL, encanteur.

IL sera vendu lundi, 14 du courant, à 10 heures, au magasin de M. Hoffman & Co., No. 96, rue Tchoupitoulas, pour compte de qui il appartiendra, le contenu du dit magasin, endommagé par le feu, et consistant en partie de Pendules, crackers, farine, whiskey, jambon, et installations, &c. 12 aout—2

Hugo C. Gildemeester vs. ses créanciers.

PAR JOS. LE CARPENTIER.

IL sera vendu samedi 19 du courant, à 10 heures A M dans la rue Bienville, No. 47, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'hon Cour de Paroisse et sous la direction du syndic, les effets mobiliers appartenant à la faillite dudit insolvable, consistant en:
7 tonneaux fer à cercles,
1 coffre fort en fer,
Pupitres acajou et pin,
Armoire à livres,
Presse à papier et boite à cachet,
Balance patentée,
Cartes, lampes, &c.
Conditions; comptant. 7 aout—6f—9, 12 et 18.

PAR TRICOU & DUREL.

SUCCESSION de feu dame Louise Prevost, épouse de M. Bertus—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, en date du trois aout 1843, il sera vendu le jeudi dix-sept aout 1843, à onze heures du matin, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No. 130 les effets mobiliers appartenant à la succession de feu dame Louise Prévost, épouse de M. Bertus.
Conditions: comptant. 7 aout—3, 16 et 17

PAR ABAT & COQUET.

Jean Voisin contre ses créanciers.

EN vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse, en date du 9 aout 1843, il sera vendu le Lundi, 14 aout, à 4 heures de l'après midi, rue des Champs Elysées, entre Casa Calvo et Victoire, une charrette, un dray et une jument, dépendant de la dite faillite.
Conditions, comptant. 3 aout—3en10j

Vente de Syndic.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan samedi, 26 aout, à midi, à l'arcade de Banks.

En vertu d'un ordre de Cour de l'honorable Charles Maurian, juge de la Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 17 juillet 1843, les immeubles ci-après décrits abandonnés par W. H. Warthington à ses créanciers, savoir:

Deux lots de terre situés à Carrollton dans la paroisse de Jefferson, désignés sous les Nos. 8 et 9 de l'ilet marqué G ainsi qu'il appert d'un plan déposé en l'étude de F. Frima, notaire public de cette ville, le lot No 8 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième, entre les rues Hillary & Clinton, sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 9 forme l'encoignure des rues Hillary et Troisième et mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Hillary sur une profondeur de 120 pieds
Conditions: comptant
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant J. B. Marks, notaire public.
AUSSI—Les comptes et billets etc., conformément à la cédule fournie par l'insolvable. 24 juil

PAR TRICOU & DUREL.

Louis William Debuys vs. ses créanciers.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse en date du 25 juillet 1843, il sera vendu le lundi, 4 septembre 1843, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, les propriétés ci-après décrites, abandonnées par ledit Ls. W. Debuys à ses créanciers, savoir:

1o 3 lots de terre situés dans le faubourg Montreuil, près la ville, désignés par les Nos. 40, 41 et 42 ainsi qu'il appert d'un plan dressé par Joseph Pilié, alors voyer de cette ville, en date du 16 juin 1831 et déposé en l'étude de Octave de Armas, notaire, lesdits lots mesurant chacun, 60 pieds, mesure américaine, à la rue Elmire entre la rue Clara et le chemin public, sur une profondeur de 120 pieds, ensemble une maison à 2 étages, briquetée entre poteaux et autres dépendances, avec 70 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur ladite propriété

2o Deux lots de terre situés dans le faubourg Ste. Marie dans l'ilet compris entre les rues St. Pierre, Gravier, St. Paul et Commune, étant les Nos. 3 et 4 sur un plan dressé par L. H. Pilie, le 6 mars 1842 et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire. Le lot No. 3 mesurant 21 pieds 11 pouces de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 70 pieds 6 pouces et 7 lignes, et le lot No. 4, mesurant 22 pieds de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 70 pieds 6 pouces et 7 lignes, ensemble les bâtisses et constructions en bois à deux étages.

3o. La moitié indivise de trois lots de terre situés sur la batture, en face du faubourg Marigny, entre les rues Mandeville et Marigny, désignés par les Nos 7, 8 et 9, sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, les dits lots, ayant chacun 30 pieds de front sur la levée et 160 pieds de profondeur, ensemble les trois magasins en briques à trois étages.

4o. Le cinquième indivis des intérêts dans le steamboat Clipper et ses canots, ancres, cables, meubles et autres objets y appartenant

5o. Jordan,	nègre âgé de	56 ans
6o. Wiliss,		56 ans
7o. Jerry		30 ans
8o. Billy, nègre âgé de		30 ans
9o. Joséphine		22 ans
enfans Baptiste, âgé de 7 ans		
Suzanne, âgée de 4 ans.		
10. Sally, négresse âgée de		40 ans et ses deux enfans
âgé de 4 ans et		âgé de 8 ans.

11. Vingt-cinq actions de la Compagnie du chemin de fer de Clinton et Port Hudson, payées en plein.

Conditions:—Pour les 3 lots dans le faubourg Montreuil et les 70 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane $20 0 comptant, l'acquéreur assumant aussi le paiement de $2576 montant d'un emprunt dû à la Banque des Citoyens sur lesdites actions avec les intérêts de ladite somme conformément à la charte, du 30 juin 1843, payable et renouvelable conformément aux dispositions de ladite charte, et il assumera aussi l'obligation que ledit insolvable a contractée, envers ladite Banque et le reste à un, deux et trois ans.

Les deux lots dans le faubourg Ste. Marie $400 comptant avec l'intérêt au taux de 10 pour cent du 19 mars 1843 jusqu'à parfait paiement, $500 avec l'intérêt à 10 pour cent de la date susdite payable le 21 septembre 1843, et la balance à 1, 2 et 3 ans.

Les esclaves un cinquième comptant et la balance à 6 et 12 mois.

Pour la moitié indivise des 3 magasins situés au faubourg Marigny, à 1, 2 et 3 ans.

Le cinquième indivis de l'intérêt dans le steamboat Clipper, comptant.

Et les 25 actions au comptant.

Tous les billets devront être endossés à la satisfaction du syndic et porteront hypothèque jusqu'à paiement final.

Les actes de ventes seront passés aux frais des acquéreurs pardevant Lucien Hermann, notaire.
3 aout—3 et 19 aout, 4 sept.

Succession de Jose Tarraval.

PAR A. FERNANDEZ & Co.

JEUDI 17 aout, à midi, à la Bourse St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 24 juillet 1843, il sera vendu positivement, au plus offrant et dernier enchérisseur:

Deux lots de terre situés dans le faubourg Bouligny, dans la paroisse Jefferson, désignés par les Nos. 15 et 16, dans l'ilet 17, sur un plan figuratif annexé à un acte passé en l'étude de Charles Boudousquie Esq., notaire public, daté du 12 juin 1841, lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Laurel, sur 95 pieds de profondeur entre lignes parallèles; ledit ilet No. 17 formant l'encoignure des rues Laurel et Lyon, l'ilet No. 17 est renfermé par les rues Lyon, Laurel, Bordeaux et Live-Oak (Chêne Vert.) Ensemble avec la maison et toutes les améliorations qui se trouvent sur lesdits deux lots de terre ci-dessus désignés.

Conditions:—Un an de crédit en billets par coupons et endossés à la satisfaction du juge de l'honorable Cour des Preuves et du curateur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente en l'étude de M. Octave de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
26 juillet—3f 16, 7 et 17 a

AUCTION MART, rue du Camp.

LE public est respectueusement informé que nous sommes prêts à recevoir leurs consignations, soit pour vente à l'amiable ou pour ventes à l'encan.
7 aout J. A. BEARD & RICHARDSON.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL GENERAL.

ORDONNANCE concernant les Chalands, Barges, Bateaux Plats, Embarcations, etc., etc.

Art. 1er. Résolu que dorenavant les droits de Levée suivants seront perçus de toutes barges, bateaux plats, pirogues et autres embarcations:

Sur toutes barges mesurant 70 pieds ou plus de longueur,	$15
Sur de mesurant moins de 70 pieds, et dont le port n'excédera pas quinze tonneaux,	8
Sur toutes embarcations de caboteurs,	2
Sur toutes embarcations dont le port sera de quarante tonneaux plus ou moins, servant au transport des sucres, mélasses, bois et autres produits ou marchandises, par chaque voyage et par tonneau,	20 cts.

Art. 2. Résolu de plus que tout chaland, barge, bateau plat, embarcation, etc., etc., qui, de la municipalité à laquelle il aura payé la taxe et dans laquelle il aura atterri, se transportera dans une des autres municipalités, paiera de droit à cette dernière municipalité 16 cents par jour.

Art. 3. Résolu que toutes ordonnances ou parties d'ordonnances contraires aux dispositions de la présente, sont et demeurent rappelées.
(Signé) C. ROSELIUS, président,
Approuvé le 10 juin 1843.
27 juil (Signé) WM. FRERET, maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL GENERAL.

ORDONNANCE.
Concernant les voitures à lait dans la ville de la Nouvelle Orléans.

RESOLU qu'à partir du 1er août 1843, il sera prélevé sur toutes propriétaires de voitures à lait une taxe semblable à celle prélevée sur les propriétaires de drays, charrettes, etc., dans les trois municipalités, et ils seront sujets aux mêmes réglemens et responsabilités que celles relatives aux dits propriétaires de drays, charrettes etc. dans le cas où ils ne se conformeraient pas aux ordonnances maintenant en vigueur.

Il est de plus résolu que toutes parties d'ordonnances contraires aux dispositions de la présente sont et demeurent rappelées.
Signé C ROSELIUS,
Président
Approuvé le 12 juillet 1843,
27 juillet Signé WM. FRERET,
maire

IMPRESSIONS
ON EXECUTE
A l'Imprimerie de l'Abeille,
Toute espèce d'Ouvrage,
Affiches de steamboats et de Théâtres, Connaissemens, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c.
AVEC PROMPTITUDE
ET A DES PRIX MODÉRÉS.

H. DE GOËR & RIFFLARD,
Importeurs de Marchandises Sèches, françaises, anglaises et allemandes.
VENDENT AUSSI:
MARCHANDISES DU PAYS, MANUFACTURÉ
et toutes espèces de
Marchandises de laine et de coton, pour nègres pour habitation.
NOUVELLE-ORLEANS,
No. 35, rue de Chartres.
H. DE GOER, Paris.
J. RIFFLARD, Nlle.-Orléans.

PEET & MORTON
(Anciennement Peet & North),
Marchands en gros de Marchandises sèches,
No. 17, rue de Chartres.

RECOIVENT par le navire [illegible] à vendre à bas prix pour du comptant, [illegible] Cabis, Ginghams bon teint, [illegible] à la mode, assorties, batistes, [illegible] et orange, mousseline suisse, 10 balles toile 4/4 à drap 4/4, 8 caisses toile à chemise 3/4, 3 caisses [illegible] pour tailleurs, bombasin noir nouveau assorti, 1 caisse coton blanche pour chemises 7/8, 10 balles do. à drap 4/4, 10 balles toile de coton 7/8, etc. [illegible] françaises, etc. etc.
3 aout